

## **Arrêté portant établissement de la liste d'aptitude de la promotion interne 2025 pour l'accès au grade de rédacteur territorial et au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Le Président du Centre de Gestion du JURA,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L.523-1, L.523-3 et L.523-6 ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, article 30,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie ;

Vu les propositions émanant des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2021 du Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Jura fixant les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne ;

Vu l'avis de la commission de promotion interne du Centre de Gestion en date du 27 mars 2025 ;

Considérant que l'effectif des agents en contrat à durée indéterminée ou titulaire du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ouvre droit après application des dispositions de l'article 9 du décret 2010-329 du 22 mars 2010, à l'ouverture de 18 postes pour l'accès aux grades de rédacteur territorial et de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe par voie de promotion interne,

### **ARRETE**

**Article 1er** : La liste d'aptitude pour l'accès au grade de rédacteur territorial au titre de la Promotion Interne pour l'année 2025, est arrêtée, par ordre alphabétique, ainsi qu'il suit :

- |                               |   |
|-------------------------------|---|
| • <b>BARBE Christelle</b>     | <b>SICTOM JURA EST</b>                      |
| • <b>BERNASCONI Jean-Paul</b> | <b>Commune de LAVANS LES SAINT CLAUDE</b>   |
| • <b>BRETAND Nicolas</b>      | <b>SICTOM DE LA ZONE DE LONS LE SAUNIER</b> |
| • <b>CAMELIN Nathalie</b>     | <b>Commune de MORBIER</b>                   |

